

Sommaire



La cathédrale de Lausanne.



Les escaliers du Marché, Lausanne.

Le billet du président	1
Elle n'a rien compris!	2
Un confrère parle de son métier . .	3
La Feuille de Vigne	6
Français, quand tu nous tiens!	7
Une plaquette historique	9
Défense et promotion de la langue française	10
Championnat suisse d'orthographe	11
La France «suisse» un de ses dictionnaires	12
Les perles des assurances	14
Edipresse en manque de correction?	15
Plume, plomb et ordinateur	16
62 ^e Assemblée générale de l'Arci . .	17
Les membres de A à Z	18
Rapport de la trésorière	29
Rapport des vérificateurs	32
Le brantard de la Malvigne	33
Le courrier des lecteurs	39
Catherine Vallat a écouté son cœur	41
Qui connaît le point d'ironie?	43
Qu'est-ce à dire?	45
Mots croisés et avez-vous lu le <i>Trait d'Union</i> ?	47
Solution des jeux	48

Le billet du président

Dans mon dernier billet j'écrivais en substance le texte suivant: trop souvent le patron est tenté de se passer du père Virgule afin de réaliser un bénéfice plus net comme cela s'est passé récemment. Le patron d'une imprimerie a signifié son congé à la correctrice qu'il employait sous prétexte qu'il ne pouvait plus la payer.

Dénouement heureux de cette affaire: le patron conscient de ses responsabilités a réengagé cette correctrice à 20%. Pour une fois un billet a servi.

Cette mésaventure n'est pas unique car, par exemple, dans le canton de Neuchâtel on n'emploie plus de correcteurs dans les grands quotidiens. Economies obligent.

Récemment, lors de diverses restructurations, une grande entreprise de Suisse romande a trouvé que pour son nouveau secteur de correction il y avait huit postes en trop. Pour arriver à cette conclusion, il est demandé aux correcteurs du journal de ne plus lire les textes en première à l'écran et de laisser ce soin aux... journalistes, lesquels nous pondent d'excellents articles mais ne sont pas formés comme correcteurs. A que cela ne tienne Prolexis y pourvoira. Oui, vous savez, ce correcteur orthographique qui, les trois quarts du temps, donne des solutions aberrantes. Les correcteurs devront relire dorénavant sur morasses les titres, les chapeaux (de roue!) et les légendes. Les textes ne seront plus relus.

Evidemment, cela gagnera du temps et supprimera des postes de travail. Mais où sera la bienfaisance du produit si les correcteurs n'interviennent plus dans le texte.

L'autre jour, discutant du problème avec un ami journaliste, il me répondit: «Nous ne sommes pas formés pour corriger et souvent nous allons trouver les correcteurs et correctrices pour nous renseigner sur la graphie de certains mots. Notre travail est de pondre des articles et d'informer les lecteurs, il n'est pas de corriger, cela doit rester l'apanage de professionnels donc des correcteurs.»

Il a cent fois raison. Reconnaissons tout de même que l'entreprise en question a procédé à cette réduction de postes de travail sans licenciements, ce qui est tout à son honneur. Elle a même proposé des arrangements à la satisfaction de tous les collaborateurs. Chapeau à elle car toutes les entreprises qui restructurent ne font pas preuve d'autant de sollicitude.

Mais je me pose quand même la question de la qualité du journal. Il est vrai que les lecteurs ne réagissent pas et ne voient pas les énormes fautes qui restent dans leur quotidien.

A tous et à toutes meilleures amitiés d'un Genevois qui n'aura plus 120 km par jour à effectuer. Et au plaisir de vous retrouver à Lausanne le 6 mai prochain pour notre Assemblée générale 2006.

Michel Jaccoud

Elle n'a rien compris !

« Elle », c'est la majorité des sept membres du jury au Concours des plus beaux livres suisses. Pour ceux de nos lecteurs qui ne seraient pas au courant, je précise que la sélection 2004 (exposée à la fin de l'année dernière au Musée de design et d'arts appliqués contemporains, à Lausanne) ne comprenait aucun livre émanant de Suisse romande. Un scandale !

A qui fera-t-on croire que, parmi les livres en langue française présentés au concours (51, soit 15 % du total), aucun n'équivalait qualitativement et objectivement à certains de ceux qui ont été primés ? J'ai examiné attentivement ces derniers au nombre de trente-trois. J'en aurais, sans états d'âme, éliminé un quart, arguments probants à l'appui.

Anciennement, il existait deux jurys : un pour évaluer les livres provenant de Suisse allemande et un pour en faire de même pour les ouvrages envoyés par les éditeurs romands. Est-il pensable que le second jury n'ait, dans cette hypothèse, distingué aucun livre ?

Qu'on le veuille ou non, la typographie charrie des notions identitaires. Le fait que certains designers « branchés » nient toute différence liée à la culture ne veut pas dire qu'il n'y en ait pas. L'internationalisme tous azimuts s'apparente, en l'occurrence, à un angélisme que l'actualité chahute à qui mieux mieux.

Un jury fédéral qui ne fait pas l'effort d'entrer dans la sphère culturelle des minoritaires – qu'ils soient Romands ou Tessinois – n'a pas compris ce que représente la typographie en un pays multilingue. Il ne faut pas s'étonner, dès lors, si ses jugements gommèrent impunément les différences culturelles. L'expérience m'a enseigné qu'il s'agit de se plonger dans un certain état d'esprit. Celui dont est pétri notre pays. En l'occurrence, l'évaluation des ouvrages doit aller au-delà de la créativité pure, de la technique et de la qualité formelle. Le livre n'est pas une vulgaire marchandise. Les critères cités sont, bien sûr, importants, d'autant plus s'ils échappent à la subjectivité, mais il n'y a pas que cela.

A la source de notre culture

J'y pensais en admirant et feuilletant les pages de l'ouvrage *Champfleury*, de Geoffroy Tory (anciennement orthographié Geofroy). C'était un après-midi, entre Noël et Nouvel-An, alors que la neige tombait à gros flocons... Ce classique de la typographie est paru en 1529. Par la grâce d'une réimpression (due à la Bibliothèque de l'Image), en 1998, tout un chacun peut avoir accès à l'ouvrage qui a marqué un tournant dans la création livresque. Celui où le caractère romain détrônait la lettre gothique. Dans une mise en pages raffinée, ce livre culte est emblématique

de la Renaissance française. Sa beauté subjugue.

Dans la préface de ladite réédition, intitulée *Arts et science de la vraie proportion des lettres*, Paul-Marie Grinevald précise que l'auteur donne « la valeur et la prononciation des lettres pour mettre en avant la préséance de la langue française,

idée qu'Henri Estienne expose en son *Traité de la conformité du langage français avec le grec* (1569), qui aboutit au célèbre texte de Rivarol sur l'universalité de la langue française ».

Si l'on ajoute que Tory préconise (et introduit) l'emploi des accents, de la cédille et de l'apostrophe dans l'écriture du français, on comprend l'importance de cet ouvrage pour la mémoire de la francophonie. Il est d'ailleurs régulièrement cité en référence, en France, que ce soit dans des colloques ou manifestations graphiques, comme dans les textes historiques. Il n'en est pas de même en Suisse allemande ou en Allemagne.

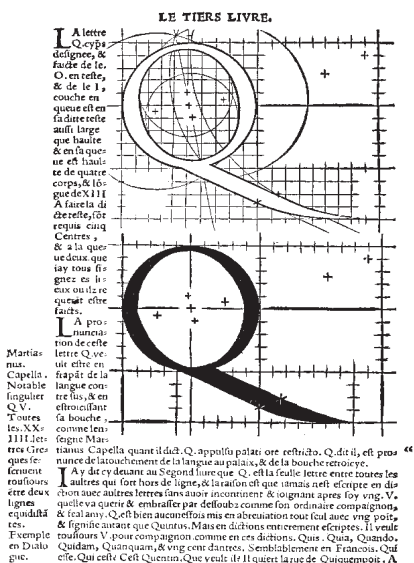
Et le respect dû à la minorité ?

Ceux qui, aujourd'hui, portent l'expérimentation typographique au pinacle (voire négligent de sanctionner le non-respect des règles traditionnelles de composition et de mise en pages) devraient apprendre ou cultiver le respect dû à la minorité linguistique.

Il n'est pas normal que, dans ce pays, l'édition romande – dont le passé ne manque pas de noblesse... – soit larguée de cette manière. Mais je crois pouvoir écrire que le nouveau directeur de l'Office fédéral de la culture, qui patronne le concours, est conscient du problème.

Roger Chatelain (31 décembre 2005)

La page du *Champfleury* où est explicitée la construction de la lettre Q. L'ouvrage est emblématique de la typographie de la Renaissance française. Sous l'impulsion de François I^{er}, des célébrités comme Tory, Garamond ou les Estienne travaillaient à établir une orthographe appropriée à la prononciation de la langue française.



Un confrère parle de son métier

Notre regretté confrère Nicolas Faucier (1900-1992) fut une figure marquante du Syndicat des correcteurs de Paris et de la région parisienne. Admis en juillet 1935, membre du comité syndical dix ans plus tard, il représenta les correcteurs au congrès fédéral de Paris en 1955. En 1936, il avait collaboré avec Louis Lecoq au Comité pour l'Espagne libre et à Solidarité internationale antifasciste. Son activité incessante dans le combat social mérite mieux que cette courte note biographique. Nous y reviendrons. Collaborateur de nombreuses publications anarcho-syndicalistes et auteur de quelques ouvrages, en particulier *La Presse quotidienne*, ceux qui la font, ceux qui l'inspirent (*Les Editions syndicalistes*, 1965) dont sont extraites les lignes suivantes :

« Ouvrons ici [...] une parenthèse pour nous pencher un instant sur le rôle du correcteur, cet inconnu, ce méconnu du grand public, mais qui n'en est pas moins un auxiliaire indispensable à la bonne tenue orthographique du journal. La correction d'une épreuve n'est pas une chose aussi aisée qu'il peut sembler de prime abord. Tel qui possède à fond toutes les subtilités de la langue et se croit doué pour le métier, mais à qui manque l'attention soutenue indispensable pour détecter toutes les erreurs grammaticales et aussi typographiques : lettres d'un corps, d'un caractère ou d'un œil différents qui s'y

seraient glissées, ne fera jamais un bon correcteur.

On exige en outre du correcteur qu'il soit omniscient, qu'il ait des connaissances précises sur tout. Il doit avoir une mémoire particulièrement active et bien meublée de manière à ne jamais hésiter et ne pas être obligé de recourir à chaque instant au dictionnaire pour corriger les irrégularités ou répondre à la question posée par le typo ou le rédacteur sur un problème grammatical parfois épineux.

Un bon correcteur doit être à la fois érudit et connaître les règles de la composition typographique dans tous ses détails, posséder des rudiments des langues étrangères les plus usuelles et aussi d'argot. Il doit connaître l'orthographe exacte du nom de la dernière vedette du cinéma, du sport ou de la littérature, le titre du roman ou du film en vogue, etc.

Fort heureusement le travail en équipe permet de mettre en commun le savoir de chacun. Il faut connaître les discussions souvent passionnées qui s'instaurent entre eux sur certaines particularités de la langue française pour comprendre les scrupules qui assaillent parfois les correcteurs appelés à se prononcer soit sur l'éternel problème des participes, soit sur la formation des mots composés, si bizarrement accouplés, les phrases boiteuses, les coupures en fin de ligne, les néologismes qui pénètrent de plus en plus notre langage avec les

découvertes scientifiques, le sport, etc., mélanges d'expressions et de termes empruntés à toutes les langues.

« En relevant les erreurs des autres, vous vous exposez à leur rancune sans qu'il vous en revienne le moindre honneur », a-t-il été écrit.

Le correcteur en sait quelque chose. On ne lui sait aucun gré de sa vigilance.

Le rédacteur en chef, qui voit la sortie du journal retardée par ses corrections jugées quelquefois intempestives, le typo qui peste contre le « virgularde » qui lui complique l'existence par ses « chinoïseries », l'attendent au tournant.

Et les critiques ne lui manqueront pas si, par mégarde, la coquille sournoise échappe à sa sollicitude. Il est des coquilles amusantes, mais d'autres qui, en changeant complètement le sens d'un mot, sont catastrophiques. Exemple : *farce* pour *force*, *âne* pour *âme*, *tueur* pour *tuteur*, *verge* pour *vierge*, etc.

Cette odieuse coquille, qui s'est insinuée hypocritement au milieu d'un mot, et parfois dans un gros titre, s'étale alors à tous les regards, narguant l'impuissance du correcteur ridiculisé, bafoué, humilié par ses « ennemis héréditaires » : le rédacteur – oublieux des bévues qu'il lui épargne et qui ne se fait pas faute de le blâmer sévèrement; le typo qui se venge en blaguant – pas toujours avec bienveillance – le pauvre correcteur exposé alors à broyer du noir si l'expérience ne l'a pas encore cuirassé.

Il ne faut d'ailleurs rien exagérer. Les erreurs que l'on peut qualifier de « monumentales » – et qui ne lui sont pas toutes imputables – sont plus rares qu'on ne le pense et ne sauraient altérer en rien l'harmonie et la bonne humeur qui règnent, entre tous.»

Texte proposé par André Panchaud

Franglais, quand tu nous tiens ! (9)

Nous avons vu, dans les articles précédents, les ravages que le franglais fait dans les pays francophones et, notamment, en Suisse romande. A ce propos, Pascal Bruckner, dans un essai intitulé *Misère de la prospérité* (Grasset, 2002, pp. 100-101) parle d'un « sabir branché qui est un affront au génie des deux langues et aggrave en général l'ignorance de l'une par la méconnaissance de l'autre, mais donne, il est vrai, à ceux qui le baragouinent, l'illusion de s'arracher à la glèbe nationale ». Restons attachés à cette glèbe et apprécions les richesses qu'elle nous offre pour éviter anglicismes et américanimes dans notre vie quotidienne, dans la vie économique, dans les domaines de la culture générale et de la science, dans les médias et la communication, ainsi que dans le sport et les loisirs. Nous verrons ainsi qu'il est possible

d'écrire un article de journal ou de revue, un livre, un rapport ou une lettre, voire un courriel, en renonçant au franglais. L'esthétique et la clarté de la langue auront tout à y gagner...

Les « franglotteurs », on le sait, ne manquent aucune occasion de se manifester et on les rencontre, hélas! dans les milieux qui devraient avoir à cœur de respecter notre langue. Ainsi, l'auteur de cet article s'est-il élevé contre l'emploi ridicule de **time-out** pour désigner l'action revendicative des enseignants fribourgeois au printemps 2003. Que signifie time-out? La traduction française est *hors temps*. En fait, il s'agit de *débrayage*, de *suspension* ou d'*interruption du temps de travail*. Pourquoi donc ne pas utiliser l'un de ces termes?

Dans son dictionnaire franglais-français, Alfred Gilder indique la signification de cet anglicisme dans le sport: temps

mort, temps de repos, interruption (du temps de jeu), arrêt de jeu, pause. En informatique, c'est un délai d'attente, une temporisation.

N'y a-t-il pas dans cet éventail un mot qui eût pu convenir aux enseignants fri-bourgeois lorsqu'ils manifestèrent leur mécontentement ?

Restons dans le domaine scolaire, mais transportons-nous dans les cantons du Jura et de Zurich. François Babey, enseignant à Courfaivre, écrivait dans le *Quotidien jurassien* du 23 janvier 2004, à propos de l'évolution possible du conflit opposant les professeurs au gouvernement jurassien : « 2009 : le **burn out** progresse ». Dans le

numéro du 1^{er} décembre 2003 du même journal, on pouvait lire : « A Zurich aussi, les cas de **burn out** sont en augmentation en raison de la charge croissante sur les épaules des maîtres. »

De quoi s'agit-il ? Le dictionnaire Har-rap's Shorter/Bordas nous apprend que ce mot signifie : *brûlé jusqu'au bout, réduit en cendres, consumé*. Ainsi, les professeurs jurassiens et zurichois ne pourraient-ils plus protester, puisqu'ils seraient anéantis par le feu. Mais Alfred Gilder nous dit que **burn out** signifie aussi *épuisement*. Ce mot n'est-il pas suffisamment parlant pour un francophone ?

Etienne Bourgnon
(à suivre)

Défense et promotion de la langue française

Pour une commission d'enquête

Juridiquement, le français a le statut de langue officielle au sein de l'Union européenne, des Nations unies, et de toutes les organisations internationales. Il est parlé par plus de 180 millions de personnes dans 56 pays. Mais aujourd'hui, le monde semble subjugué par l'anglo-américain, instrument de domination du modèle anglo-saxon.

Cette dérive est accentuée au sein même de l'Union européenne, du fait des élargissements successifs, de la politique univoque de la Commission de Bruxelles, mais aussi et surtout par **la lâche complicité des élites françaises**. Ce recul à l'extérieur se couple avec un abaissement à l'intérieur, tant il est vrai qu'on ne peut demander à autrui d'utiliser notre langue si nous-mêmes en France y avons renoncé.

Il y aurait une sorte de vertige au déclin programmé, comme s'il s'agissait d'une fatalité inéluctable. Rien n'est moins sûr, rien n'est moins vrai. Afin de réagir et de proposer une politique de reconquête, Jacques Myard a déposé le 16 novembre 2005 une proposition de résolution N° 2679 visant à créer une commission d'enquête sur la situation de la langue française afin d'évaluer l'étendue de ce recul, de mesurer sa portée et proposer des axes d'action.

C'est aux représentants de la Nation de poser la question de l'avenir du français, qui doit dépasser le cercle étroit de la

presse spécialisée, des dirigeants éclairés ou des syndicats, pour devenir une **grande cause nationale**.

Il ne s'agit pas là d'un combat nostalgique d'arrière-garde. L'enjeu est double : le français est d'abord notre bien commun, le lien indéfectible de la cohésion sociale, le rempart contre les tendances communautaristes. C'est un élément constitutif de notre identité, de notre indépendance, et du rayonnement de la France.

Sur le plan international, le français est un instrument d'influence pour diffuser nos idées, notre pensée, valoriser notre économie, nos écoles d'ingénieurs. De surcroît, pour de nombreux peuples, apprendre le français constitue une alternative pour refuser de voir le monde à travers le prisme réducteur du tout anglais.

Défendre et promouvoir le français, c'est aussi défendre et promouvoir une certaine idée du monde et de sa diversité. Renoncer à cette diversité, c'est à coup sûr alimenter la guerre des langues et le choc des cultures dans un réveil identitaire.

Jacques Myard, député



*Livres anciens
Livres d'occasion
Antiquariat*

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

La France «suisse» un de ses dictionnaires

«**U**ne bedoume tire son bérôt en patrigotant.» Cela ne vous dit peut-être pas grand-chose, et pourtant c'est du français ! Car ces helvétismes (mots propres au français de la Suisse romande) sortent tout droit de la dernière livraison du *Petit Larousse illustré*. Ils signifient : « Une femme stupide tire son chariot en patageant dans la boue. » En effet, et pour la première fois, l'édition 2006 du dictionnaire parisien a donné une voix de poids à la francophonie en présentant, dans un cahier séparé, des mots ou des expressions provenant des différentes régions qui la constituent. Les helvétismes bénéficient donc de ce traitement de faveur, tout comme les vocables du Québec, d'Acadie, d'Afrique et de Belgique. Au nombre de quarante-deux, ces helvétismes, ou plutôt certains d'entre eux, ont été illustrés par le dessinateur romand Zep, afin d'en souligner l'aspect humoristique.

Le français de Paris et les autres

La plupart des helvétismes mis en évidence dans le cahier francophone 2006 figuraient déjà dans les pages des éditions précédentes du dictionnaire. Mais, comme le souligne Mady Vinciguerra, directrice éditoriale du *Petit Larousse*, « il était temps de rendre hommage à tous les locuteurs qui parlent le français dans le monde ; il fallait leur donner une place spéciale ». Est-ce important pour l'identité des francopho-

nes ? « Absolument. Nous voulions montrer que le français est parlé ailleurs qu'en France. D'ailleurs, la langue s'enrichit de ces... francophonismes. » La directrice éditoriale, à l'autre bout du téléphone, hésite soudain et vérifie si ce mot, largement employé par l'équipe de rédaction, est inscrit dans le dictionnaire. Vérification faite, il n'est pas encore répertorié ! Jean-Marie Vodoz, médiateur du *Matin* et président de la Fondation Défense du français, est l'un des Suisses qui ont collaboré à cette édition. A l'entendre, il est important de valoriser le vocabulaire régional, car ces mots reflètent une culture : « C'est un vocabulaire romand qui concerne tous les cantons. » Mais pas seulement. Ce passionné a en effet découvert que les Lyonnais utilisent également le mot *panosse*, mais pour désigner une personne sans caractère.

Le choix des mots

La sélection des mots est une opération délicate. Quels sont les critères pour déterminer l'entrée d'une locution dans le dictionnaire ? Pour Mady Vinciguerra, c'est avant tout son usage qui prévaut : « Nous avons essayé de prendre les mots les plus sensibles, les plus usités. Mais, comme ils sont souvent originaux, voire poétiques, la sonorité a aussi été un critère », ajoute-t-elle. De son côté, Jean-Marie Vodoz assure que les mots qui figurent dans le *Petit Larousse* sont ceux que l'on utilise encore couramment en

Suisse romande. Ainsi, on peut trouver un *bruchon*, une *topette* ou un *biolle*.

Les noms propres aussi

A l'inverse, certaines locutions sont tombées en désuétude et ont donc été retirées du célèbre ouvrage. « Il ne faut pas oublier que le langage romand était avant tout un langage paysan et, comme la Suisse d'aujourd'hui est devenue citadine, beaucoup de mots n'ont plus cours », explique Jean-Marie Vodoz. Les noms propres suisses constituent, eux aussi, une partie importante de la culture de notre pays. Pour François Gross, le journaliste suisse qui s'occupe de cette catégorie pour le *Petit Larousse*, la stratégie est double : il y a les mots à ajouter, mais il faut aussi épurer certains noms de personnalités tombées dans l'oubli. Faut-il garder untel ou pas ? « Les critères pour les conseillers fédéraux sont particulièrement difficiles à trouver », précise l'éditorialiste. François Gross propose aussi des noms de contemporains qui devraient figurer dans l'ouvrage dans les domaines des arts, du sport, de la littérature et de la politique. Ceux-ci sont retenus ou rejetés après discussion avec l'équipe éditoriale parisienne. « J'ai notamment remarqué que la Limmat n'y était pas, alors qu'elle mériterait une mention. » « Il y a des propositions que Paris ne retient pas, car les personnalités ne sont pas renommées en dehors de la Suisse. L'exemple, c'est

Pipilotti Rist, acceptée cette année grâce à sa participation à la Biennale de Venise, qui l'a fait connaître hors de nos frontières. »

Federer dans le dictionnaire ?

Un travail qu'il faut reprendre chaque année. Ainsi les propositions pour la prochaine édition sont déjà nombreuses : « De Farinet à Roger Federer, en passant par Bideau et Goretta, nous aurons des sujets de discussion ! » Sans parler des pressions subies, quand certaines personnes persécutent les collaborateurs du dictionnaire pour faire inscrire un nom. « Je me souviens de la veuve d'un professeur d'économie politique à l'Université de Lausanne qui assaillait toutes les éditions de dictionnaires pour y faire figurer son mari, alors qu'il n'avait rien fait pour mériter d'y être. » Plus largement, cette réhabilitation des helvétismes fera sourire plus d'un lecteur senior. Eux qui ont subi, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale en tout cas, la chasse aux termes romands effectuée par leurs instituteurs, qui voulaient amener leurs élèves à parler « le français de Paris ». Pour avoir réussi à résister au mépris et à s'implanter durablement, les helvétismes méritaient bien cette reconnaissance, certes tardive, mais probablement durable, puisque l'avenir des helvétismes – de surcroît illustrés – est désormais assuré via le *Petit Larousse*.

Semaja Fulpius

Le Matin Dimanche, 20. 11. 2005

Plume, plomb et ordinateur

On situe la naissance de Johannes Gensfleisch, dit Gutenberg, entre 1397 et 1400 à Mayence.

On ne sait pas grand-chose de son enfance ni de son éducation. On suppose qu'il adopta le nom de Gutenberg à cause d'une maison ainsi appelée, que sa mère aurait reçue en dot. Appartenant à une famille patricienne, il fut forcé d'émigrer, en 1420, en raison de troubles dont le parti populaire sortit vainqueur. Il s'établit alors à Strasbourg. Il commença par tailler des pierres précieuses et fabriquer des miroirs dans un atelier avant de devenir le père d'un procédé qui fera sa notoriété: l'impression à caractères mobiles. La typographie permit enfin la diffusion de livres en masse.

À la suite d'un procès perdu contre un commanditaire, il se trouva ruiné et sans ressources. L'archevêque de Mayence adoucit la fin de sa vie en l'accueillant dans sa résidence et en lui accordant une rente.

Cette formidable révolution de l'écrit est relatée au Musée Gutenberg de Fribourg qui, après une parenthèse de deux ans environ pour cause de faillite, a rouvert ses portes en novembre dernier. Situé dans le plus ancien grenier de Suisse, ce musée des arts graphiques dévoile, sur cinq étages, les secrets de l'évolution de la communication. De l'ère artisanale, avec figures de cire grandeur nature, à celle



D'anciens ateliers sont recréés grandeur nature.

de l'ordinateur permettant de parcourir les livres sur écran, les visiteurs découvrent les presses de différentes époques et les techniques traditionnelles de la composition, de l'impression et de la reliure. On peut également admirer la première œuvre du génial créateur: la Bible latine dite «à quarante-deux lignes».

Noëlle Clerc

Livres

Les otages de Gutenberg, intrigue policière où la Bible de Gutenberg est au centre de l'action, de Pelletier, Renaud et Zimmermann, 2000, Ed. Hachette jeunesse. Le maître de Garamond, d'Anne Cuneo, 2002, Ed. Bernard Campiche.

Musée Gutenberg

Place de Notre-Dame 16, Fribourg
Me/ve/sa 11 h-18 h – Je 11 h-20 h
Di 10 h-17 h - Tél. 026 347 38 28

Le courrier des lecteurs

Halte au correcteur automatique !

Si, naguère, les coquilles et autres fautes de frappe dans les articles des journaux pouvaient être exceptionnellement drôles, ce n'étaient la plupart du temps que des simples fautes d'orthographe, ou alors des suites de lettres sans signification.

Cela a changé depuis que les correcteurs disposent d'un outil informatique pour les assister. Il n'y a pas moins d'erreurs, mais elles sont d'un autre type, et toutes franchement cocasses : un mot peu usité est remplacé par un mot ressemblant, d'usage plus courant, mais n'ayant pas du tout la même signification.

On peut suivre cette évolution en lisant régulièrement la rubrique « La presse déchaînée » dans *Le Canard enchaîné*. Mais nos quotidiens romands n'échappent pas à ce phénomène.

L'an dernier, dans un article sur la CGN, il était question de la « revaporisation du Montreux » (retransformation en bateau à vapeur). Ce beau néologisme de « revaporisation » était devenu « revalorisation »...

Et, le 18 septembre dernier, en page 14 du *Temps* (Le Tessin en proie au doute...), on parlait du « Ministère public de la Confédération (MPC) ». Or, dans toute la suite de l'article, ce sigle « MPC », sans doute inconnu des dictionnaires français, se trouvait systématiquement remplacé par celui de « MJC », soit Maison des jeunes et de la culture.

L'informatique n'a pas pour but de remplacer l'humain dans son travail, mais de l'aider à l'accomplir mieux. Un logiciel correcteur de texte est imbattable pour détecter des erreurs potentielles, mais il appartient à l'humain de décider si, et comment, l'erreur doit être corrigée. Si un journal continue à employer des correcteurs (humains) qualifiés, en nombre suffisant, et de plus assistés d'outils informatiques, il doit pouvoir s'approcher de la perfection. Mais si, sous prétexte que l'ordinateur fait le travail, on croit pouvoir augmenter drastiquement la productivité des correcteurs, alors on ne peut que remplacer un type d'erreurs par un autre !

François Martin, Chamby

Lectrice assidue du *Trait d'Union*, j'ai lu avec un grand intérêt le billet du président et la mésaventure de la correctrice d'une imprimerie d'Estavayer.

Il y a une année, j'ai vécu pareille situation: l'imprimerie de Colombier qui m'employait depuis neuf ans m'a licenciée pour me remplacer par une machine, un vulgaire correcteur orthographique auquel échappent toutes les fautes de syntaxe et encore bon nombre de fautes d'orthographe. Dans le canton de Neuchâtel, les journaux n'emploient plus de correcteurs, me voici donc au chômage depuis une

année. Je trouve personnellement cette situation intolérable; comment peut-on ainsi dénigrer sa langue maternelle, quel exemple donnons-nous à nos enfants? Je sais que les lecteurs n'apprécient guère, et pourtant il semble bien qu'ils ne réagissent pas. Quant aux travaux dits «de ville», à savoir les cartes de visite, prospectus, brochures, que je relisais attentivement, ils sont maintenant imprimés après avoir été contrôlés par le client, qui est seul responsable des fautes qui pourraient subsister...

Danièle Tissot, Montezillon

Catherine Vallat a écouté son cœur

Correctrice à L'Événement syndical, Catherine Vallat raconte dans un livre coécrit avec Raphy Buttet comment elle a caché une famille arménienne frappée d'une décision de refoulement. Récit alors que les Chambres s'apprêtent à voter des lois discriminatoires sur l'asile et sur les étrangers.

Ils étaient persécutés en Géorgie. Alex et Marina avec leurs enfants David, Nana et Anna débarquent un jour de l'an 2000 à Grandval, près de Moutier. Plus de maison, plus de patrie, plus d'emploi ni de ressources : ce qui leur reste tient dans un sac de voyage contrefait et quelques sachets de plastique. Ils sont demandeurs d'asile et leur dossier incombe à la conseillère municipale Catherine Vallat. Davantage qu'un simple relais officiel, celle-ci deviendra vite l'amie de cette famille attachante dont les deux filles sont intégrées à l'école du village. Mais l'espoir bascule le jour où Catherine ouvre, face à la famille, un pli de l'Office fédéral des réfugiés. C'est une décision d'expulsion. « Jamais je n'oublierai. Leurs regards me harcèlent, le sol se dérobe sous mes pieds, ma tête chavire. Pour la première fois à cause de ces yeux-là, j'ai envie de pleurer. »

Elan de solidarité

« J'étais à ce point désespérée que j'ai proposé à Alex de cacher sa famille, sans

réfléchir. Ce n'était pas une proposition mûrie. Je ne savais ni où ni comment. Mais il a dit oui et il m'a fallu assumer. » Catherine n'est heureusement pas seule. Son entourage, ses amis, son compagnon, tout le monde se prête à une solidarité active. Des amis jurassiens acceptent spontanément d'héberger la famille dans une ferme isolée. Dès lors, pendant de longs mois, les Mirzayan vivront reclus dans les quelques mètres carrés d'une cuisine vétuste. Catherine et ses amis sont là pour les aider, les nourrir, les reconforter. En parallèle, avec l'aide d'un avocat bénévole, ils entreprennent des démarches auprès d'une institution jésuite au Québec qui s'engage à obtenir les papiers nécessaires à l'émigration de la famille au Canada, par solidarité. Mais la procédure s'éternise et se complique et l'on ne sait pas encore quel sera le verdict des autorités canadiennes. « Nous avons frappé à toutes les portes possibles, ici et ailleurs. » En cas de refus, la seule solution eût été de faire passer clandestinement cette famille en France et de l'abandonner sur place dans l'espoir hypothétique d'un dénouement heureux. « C'était impensable, insoutenable, inhumain. » Bien davantage que par ces conditions de vie précaires, les Mirzayan vivent dans la peur d'être débusqués et l'angoisse d'un avenir dont ils ne savent de quoi il sera fait. D'où des moments de découragement et de tension

extrême que décrit bien le livre: « Un pays qui n'est pas le leur, un climat rude, un entourage étranger, des lois incompréhensibles et des coutumes différentes ont raison de leur courage. Devoir se taire alors qu'on leur a appris à s'exprimer. Se terroriser alors qu'on leur a demandé de s'élever. Servir alors qu'on leur a suggéré de gouverner. C'est trop lourd pour eux, ils flanchent. Nous subissons tous un passage à vide, un problème qui sent la catastrophe, le point de non-retour. » C'est au bout

d'une année de doutes, d'espoir et de désespoir, qu'arrive enfin le sésame pour le Canada. La fin d'un cauchemar. A l'aéroport où la famille attend son vol pour Montréal, Catherine ne sait plus si elle pleure de bonheur ou par tristesse de se séparer de ces gens qu'elle aime.

*Pierre Noverraz
L'Événement syndical*

Clandestinité oblige, de Catherine Vallat
et Raphy Buttet aux Editions Cabédita,
disponible en librairie.

Qui connaît le point d'ironie ?

La ponctuation n'a pas de secret pour les pères Virgule. Du moins, cela devrait aller de soi. Mais connaît-on vraiment tous les signes de ponctuation suggérés par quelques auteurs imaginatifs et qui, le plus souvent, ne furent utilisés que par leurs propres créateurs ?

Ainsi, Restif de La Bretonne avait-il proposé les points précipitatif, retentissant, attendrissant et indignatif. Ce dernier précédait le « point d'indignation » de Raymond Queneau mentionné dans *Le Chiendent*. Il s'agissait d'un point d'interrogation retourné. Quant au « point d'interview » de Jules Claretie, il fut l'objet des sarcasmes d'Alfred Jarry qui se demandait si ce signe aurait la forme d'un hameçon, d'un davier à arracher les molaires ou d'une pince-monseigneur.

Mais le signe de ponctuation le plus original fut sans conteste le fameux « point d'ironie » d'Alcanter de Brahm. Ce point est décrit par J.-P. Colignon, dans son ouvrage *La Ponctuation, Art et Finesse*¹, comme « un compromis graphique du point d'interrogation et du point d'exclamation », alors que le *Gradus* de B. Dupriez le représente comme « une sorte de point d'interrogation retourné ». Il offre une certaine ressemblance avec le sigma de l'alphabet grec.

Alcanter de Brahm, en créant ce signe, voulut rendre peut-être un discret hommage à Momus, dieu grec de l'ironie. Mais

laissons-lui le soin de « lucider » en l'esprit du lecteur son point d'ironie :

« Incontestablement, le Point d'Ironie faut à la ponctuation moderne. Et cette lacune astreint la plupart des hommes à développer de sérieux efforts en vue de l'aperception des différentes formes de chleuasme, d'antiphrase, de mimèse, de charientisme, de maïeutique, d'astéisme² et d'humour répandues parmi les ouvrages de l'esprit, sauf à se priver de ce régal de lettrise. C'est donc se montrer charitable à l'égard du lecteur que de vouloir instaurer dans notre langue ce Point d'Ironie figuré par ce petit signe flagellateur (voir ci-dessous) dont la présence, au cours de cet ouvrage³, a peut-être suggéré quelque perplexité. »

Aimez-vous Brahm ?

Le singulier pseudonyme d'Alcanter de Brahm dissimulait un non moins singulier personnage. De son vrai nom Marcel Bernhardt, citoyen mulhousien (1868-1942), le créateur du point d'ironie était un auteur fort éclectique, à la fois romancier, historien, dramaturge, essayiste, critique d'art et poète. Cette diversité de talents infirme l'opinion dépréciative d'André Salmon prétendant qu'« un certain point d'ironie qu'il inventa tient lieu d'œuvres complètes ». L'auteur de *Souvenirs sans fin* (Gallimard, 1969) lui contestait aussi la qualité de poète :

« Personne n'est fichu de citer un seul vers d'Alcanter. »

Ce fut pourtant bien grâce à son talent de versificateur qu'« aux jeux de poésie on l'avait remarqué » ainsi qu'il le disait lui-même.

Roland Dorgelès, qui connut toute la bohème montmartroise « au beau temps de la Butte », eut maintes fois l'occasion



*Le point d'ironie
d'Alcanter de Brahm,
à considérer sans ironie.*

d'approcher Alcanter au restaurant Balzar que tous deux fréquentaient assidûment. « Profil assyrien, barbe majestueuse, cheveux crépelés, celui-ci pourrait passer pour un mage » disait l'auteur des *Croix de Bois*. Chaque soir, Alcanter venait en ce lieu pour y développer les avantages de son point d'ironie avec moult citations à l'appui. « On l'écoute, écrivait Dorgelès, car il a du savoir. Mais il aura beau faire, son point ne lui survivra pas. »

Même son de cloche chez Marcel Lepeintre, collaborateur de la revue *Facettes* (N° 195, mars/avril 1989), qui

porte sur Alcanter de Brahm le jugement suivant: « Alcanter de Brahm se révèle un écrivain digne d'intérêt, mais peut-être point assez pourvu du talent créateur qui lui aurait permis de subsister dans la mémoire des hommes. » Même son fameux point, désormais au point mort, ne subsistera guère dans la mémoire – encore moins dans les écrits – des hommes⁴. Il aura néanmoins permis de faire le point sur l'œuvre et la personnalité d'un homme original au plus haut point. Sans ironie.

André Panchaud

1. Editions Eole, Paris, 1981.

2. *Chleuasm*: ironie tournée vers soi, moquerie, persiflage, sarcasme dont on fait soi-même les frais en attendant une protestation de l'interlocuteur; *antiphrase*: emploi d'un mot, d'une phrase dans le sens contraire à sa véritable signification; *mimèse*: sorte d'ironie par laquelle on imite les propos et les gestes de quelqu'un; *charientisme*: ironie badine qui vise à flatter; *maïeutique*: art de faire découvrir à quelqu'un les vérités qu'il porte en lui sans le savoir; *astéisme*: badinage délicat et ingénieux par lequel on loue ou l'on flatte avec l'apparence même du blâme ou du reproche.

3. Il s'agit de *L'Ostensoir des Ironies* (1899-1900), ouvrage aujourd'hui introuvable, même en bibliothèques.

4. Hervé Bazin, dans son roman *Plumons l'oiseau* (Grasset, 1966), tenta pourtant de « ressusciter » le point d'ironie, auquel il ajoutait les points de doute, de certitude, d'acclamation, d'amour et d'autorité. Sans plus de succès.